

_____, ___/___/_____

Concerne : résiliation de contrat pour le(s) service(s) suivant(s) :

Numéro client : _____

Madame, Monsieur,

Je vous communique par la présente mon souhait de mettre fin au contrat conclu avec votre société pour le(s) service(s) suivant(s) :

Je voudrais désactiver ce(s) produit(s) le ___/___/_____.

Mes données contractuelles sont les suivantes :

Prénom		Nom	
Adresse			N°
Code postal		Commune	
Numéro de client			

Les éventuels montants dus peuvent être versés sur mon compte n° _____ - _____ - _____.

En cas de question, mon numéro de téléphone est _____.

Je vous prie de bien vouloir m'envoyer une confirmation écrite de la résiliation du contrat.

Cordialement,

Résiliation de contrat

Je peux résilier mon contrat

✓ **Après 6 mois**

Avec la nouvelle loi Télécoms du 1 octobre 2012, le client peut désormais rompre son contrat GSM sans frais ni indemnités passés les 6 premiers mois. Ceci est aussi valable pour tous les anciens contrats signés avant le 1er octobre 2012. A condition que vous ne vous soyez pas engagé à long terme dans une offre « avec engagement », « avec réuction sur 20 mois », « avec réduction à vie »,...

✓ **Modification des tarifs par l'opérateur**

En cas de hausse des tarifs ou de changement des conditions générales, vous pouvez également résilier votre contrat. Les clients peuvent gratuitement mettre un terme à leur contrat d'abonnement GSM à chaque augmentation tarifaire, même s'il s'agit d'une indexation des prix.

✓ **Je n'ai pas plus de 5 numéros en abonnement sous mon propre nom**

Je peux résilier mon contrat mais

▪ **Avez-vous bénéficié d'un téléphone à prix réduit ?**

Si vous avez bénéficié d'un smartphone ou dun GSM à prix réduit en prenant votre abonnement, vous devrez payer la valeur résiduelle de votre gsm, smartphone et verser le montant correspondant au tableau d'amortissement de l'appareil reçu que votre opérateur gsm. Ce dernier vous aura été remis lors de la signature du contrat.

Je ne peux pas résilier mon contrat

× **Offres avec avantages**

Si vous avez pris un abonnement avec avantages répartis sur plusieurs mois, comme une réduction du tarif normal, cela a valeur d'engagement. Vous devrez donc attendre la fin de votre contrat pour changer d'opérateur.

Moyens de résilier son contrat

Vous pouvez désormais résilier par tout moyen écrit et sans devoir en indiquer les motifs. Pour pouvoir garder une preuve de votre demande, **nous vous conseillons le courrier recommandé** qui permet un accusé de réception. Vous pouvez également utiliser le fax, l'e-mail,...

A quelle adresse envoyer ma lettre de résiliation ?

Proximus

Belgacom
Boulevard du Roi Albert II 27 B
1030 Bruxelles

Mobistar

Mobistar
Avenue du Bourget 3
1140 Bruxelles

Base et Jim Mobile

KPN Group Belgium SA
Rue Neerveld 105
1200 Bruxelles